

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

OIF : le Gabon à la tête du groupe de suivi sur Haïti

CE qui constitue une marque de reconnaissance et de confiance des autres États membres de la Francophonie à l'égard de notre pays.

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LE ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, prend part, depuis hier, à la 36e Conférence ministérielle de la Francophonie qui s'achève aujourd'hui à Monaco.

À cette occasion, le chef de la diplomatie gabonaise a remercié la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, d'avoir confié à notre pays la présidence du groupe restreint de suivi de "l'initiative consistant à accompagner Haïti à sortir d'une grave crise multidimensionnelle, au moyen d'un plan d'action de la Francophonie". Ce qui constitue une marque de confiance et de reconnaissance de la part des États membres de la Francophonie à l'égard de notre pays et du président de la République, Ali Bongo Ondimba.

Par ailleurs, relevant la pertinence de la thématique de ces assises, "Réconcilier l'Humanité et la planète : perspectives dans l'espace francophone à la veille des 50 ans de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)", Alain-Claude Bilie-By-Nze a indiqué que celle-ci est "au cœur de l'ambition du chef de l'État et du gouvernement, consistant à concilier les efforts du développement économique et social et les enjeux environnementaux". Eu égard, a-t-il précisé, à la création, en 2007, de treize parcs nationaux couvrant 11 % du territoire national. Et plus récemment, par l'érection, à la suite de la conférence sur les océans à New York en 2017, "de la plus grande réserve aquatique d'Afrique, protégeant 26 % du territoire national".

"La création de ces zones protégées répond à la nécessité de protéger d'innombrables espèces marines menacées, d'établir un plan de gestion durable de la pêche et de permettre aux écosystèmes marins de s'adapter aux effets du changement climatique", a-t-il avancé.

En marge de la cérémonie d'ouverture, le ministre des Affaires étrangères a eu des échanges avec plusieurs chefs de délégations africaines et européennes.



Photo de famille au terme de la cérémonie d'ouverture.

La France aux côtés du Gabon sur le climat

C'EST ce qui ressort de l'entretien, hier à Monaco, entre le ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre français de l'Europe, ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

EN marge de la 36e Conférence des ministres de la Francophonie qui se tient depuis hier à Monaco (France), le ministre des Affaires étrangères a eu une intense activité dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Gabon et plusieurs pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). C'est le cas de la France dont Alain-Claude Bilie-By-Nze a rencontré le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe, ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Il s'agit de Jean-Baptiste Lemoyne.

L'entretien entre les deux hommes leur a permis de faire un tour d'horizon des sujets d'intérêt commun dans plusieurs domaines. Notamment l'économie, l'environnement et le climat. Sur ce dernier point par exemple, le membre du gouvernement



Poignée de main entre Alain-Claude Bilie-By-Nze et Jean-Baptiste Lemoyne.

L'entretien entre les deux hommes leur a permis de faire un tour d'horizon des sujets d'intérêt commun

protection de l'environnement. Jean-Baptiste Lemoyne a également dit la volonté du gouvernement français et du président Emmanuel Macron à œuvrer aux côtés du Gabon et de ses autorités pour un partage d'expériences. Cela dans le but d'intensifier la

français a salué le leadership et la vision avant-gardiste du président de la République, Ali Bongo Ondimba, sur cette préoccupation majeure qu'est la

lutte contre les changements climatiques...

Il faut, en outre, souligner que le chef de la diplomatie gabonaise s'est également entretenu, chacun à son tour, avec ses homologues d'Haïti, du Cameroun et du Maroc. Avec le premier, Edmond Bocchit, il a été question de la situation sociopolitique et économique en Haïti, laquelle est traitée au sein d'un groupe restreint de l'OIF dont le Gabon assure la présidence. Avec Lejeune Mbella Mbella du Cameroun et Mohcine Jazouli (ministre délégué marocain), il s'est agi des questions bilatérales et des consultations réciproques.

Quid de la CMF ?

J.K.M
Libreville/Gabon

LA Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) est l'une des trois instances décisionnelles de la Francophonie prévues par l'article 2 de la Charte, à côté du Sommet des chefs d'État et de gouvernement et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

La CMF assure la continuité politique du Sommet de la Francophonie. À cet effet, se réunissant une fois par an, elle a pour missions de veiller à l'exécution des décisions arrêtées lors du Sommet des chefs d'État et de gouver-

nement et préparer le suivant. De même, elle se prononce sur les grands axes de

La CMF assure la continuité politique du Sommet de la Francophonie.

ainsi que la répartition du Fonds multilatéral unique (outil financier interne par lequel la Francophonie finance ses programmes de coopération, etc.). Dans cette optique, la CMF peut ainsi adopter des résolutions sur

toute question d'actualité ou des thématiques plus spécifiques à l'espace francophone.

Dans cet esprit, à l'issue des assises monégasques, un certain nombre de résolutions devraient être adoptées. Notamment celles relatives aux océans, au rôle de l'innovation dans la promotion de la science, de l'éducation et de l'économie numérique et sur le cinquantenaire de la Francophonie.

La CMF est présidée par le ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie, qui passera le témoin de la présidence à son homologue tunisien, à l'issue des travaux qui s'achèvent aujourd'hui.